

## Réunion du Conseil départemental des 9, 10 et 11 janvier 2023

### Budget primitif 2023

#### Discours introductif de Stéphane HAUSSOULIER Président du Conseil départemental de la Somme

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Sénateur,  
Mesdames, Messieurs les Vice-présidents,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux, *chers collègues*,  
Messieurs les Conseillers départementaux honoraires,  
Mesdames, Messieurs,

Nous entamons ce lundi un moment annuel important pour notre collectivité. Ces trois jours où nous aurons le plaisir de nous retrouver seront essentiellement consacrés à l'examen, au débat, et au vote de notre projet de Budget primitif 2023 que j'ai l'honneur, avec la majorité, de vous soumettre.

En attendant de renouer avec la tradition de la cérémonie des vœux, qui aura lieu jeudi après-midi à Mégacité après trois ans d'absence, permettez-moi, en ces premiers jours de janvier, de souhaiter, à chacune et à chacun d'entre vous, et aux Samariens qui nous suivent en direct, une belle et heureuse année nouvelle.

En 2023, je forme le **vœu d'un département inspirant, solidaire et audacieux**, à l'image de ses habitants. Ensemble, avec optimisme et confiance, œuvrons chaque jour pour construire, innover, partager, avancer.

Notre travail, en tant qu'élus locaux, est de bâtir des politiques efficaces et des actions nouvelles, concrètes, utiles, toujours au service de la Somme et de ses habitants.

C'est ce que nous allons vous proposer au cours de cette session.

Mais avant d'aborder notre ordre du jour, et comme je m'y étais engagé le 5 décembre dernier devant vous, je voudrais rendre **hommage à M. Jean Boitel**, Conseiller départemental honoraire, qui nous a quittés dans sa 87<sup>ème</sup> année.

Jean Boitel était un élu résolument engagé pour la Somme et pour le canton de Ham qu'il a représenté de 1982 à 2008 au Conseil général. Par ses autres mandats, comme Maire d'Eppeville notamment, il aura marqué le territoire par son action, auprès des élus locaux et des habitants.

Vous êtes plusieurs, dans cette Assemblée, et dans le public, à l'avoir connu et apprécié. En votre nom à tous, j'adresse à nouveau à sa famille, à ses amis, nos très sincères pensées et tout notre soutien.

En sa mémoire, je vous invite à vous lever afin d'observer une minute de silence.

*[Instant de recueillement]*

Je vous remercie.

Nous sommes donc réunis pour adopter notre Budget primitif pour 2023. Il vient définir le cadre dans lequel nous aurons à cœur de déployer nos actions.

La période dans laquelle nous sommes est toujours marquée d'une **grande incertitude**, parmi nos concitoyens, mais aussi pour l'action de nos collectivités.

Cette incertitude doit être source d'opportunités pour les Départements. Nous sommes un échelon de collectivité revigoré, réapprécié à sa juste valeur. Les différentes crises, institutionnelles jadis, économiques et sociales ensuite, ont clairement montré et démontré le **rôle majeur des Départements dans la vie quotidienne des Français**, et dans la vie de nos territoires.

J'ai tendance à dire que c'est plus facile de « faire les choses » quand tout va bien, mais il est encore plus utile de « faire les choses » quand la période l'exige.

**Oui, notre ambition, en proximité, ne doit pas être freinée.** La période n'est pas simple, il est vrai : les exercices budgétaires de ces dernières années confirment la très forte sensibilité des finances départementales à la conjoncture économique.

Malgré la bonne santé financière qui est la nôtre, il me semble important de rappeler que notre collectivité n'a plus d'autonomie sur le plan fiscal. Nous n'avons plus la maîtrise de nos recettes. Nous sommes tributaires des dotations, des fractions de TVA ou encore des aides qui nous arrivent de l'État.

La gestion saine et rigoureuse des deniers publics que nous avons cultivée depuis 2015, dans ce Département, prend tout son sens ici. On nous a trop souvent reproché une prudence budgétaire en parlant de « cagnottage compulsif », de « caverne d'Ali Baba » ... Ces mêmes qui, en 2023, apprécient nos marges de manœuvre. Tant mieux ! **Mais tout cela confirme une chose : nos orientations étaient les bonnes hier, pour agir aujourd'hui au service des Samariens. De tous les Samariens.**

Cela ne veut pas dire que les Départements, par leurs missions, n'ont pas besoin de ressources pérennes, lisibles, et de mesures de protection pour faire face à cette explosion des prix, à l'évolution contrainte des dépenses du fait des crises successives.

Certaines décisions unilatérales de l'État, anciennes comme récentes, laissent un reste à charge très conséquent dans le grand âge, le handicap ou encore la protection de l'enfance. Notre Budget 2023 porte le poids, par exemple, des augmentations salariales du secteur médico-social, pour lesquelles les compensations reçues sont très inférieures aux compensations initialement promises. Je pense aussi à l'avenant 43 ou à hausse du point d'indice.

Oui, l'Etat a parfois la fâcheuse habitude de faire ses courses avec le portemonnaie des Départements et de s'arroger la gloire de ces mesures nouvelles, dont nous ne contestons pas la pertinence sur le fond. Nous faisons face, car nous le pouvons, et nous le devons.

*Ce sujet fait d'ailleurs l'objet d'un vœu auquel la majorité souhaite contribuer et dont nous aurons à débattre au cours de cette session.*

Je le redis : **nous avons besoin de marges de manœuvre** car il nous faut investir aujourd'hui, pour répondre aux besoins de notre population ; il nous faut aussi investir pour demain, dans ce défi majeur qu'est la transition écologique.

C'est pourquoi, le Budget primitif 2023 et les orientations sont construits autour d'une priorité renforcée au bien vivre ensemble et à la transition écologique, avec une intervention absolument inédite en investissement.

**Ainsi, ce Budget s'équilibre à 771,6M€, en hausse de 38,7M€ par rapport à 2022. Il consacrera plus de 631M€ au fonctionnement et plus de 120M€ pour l'investissement. Jamais, je dis bien jamais, ce niveau d'investissement n'a été atteint dans la Somme.**

Le message est clair : partout où nous le pourrons, le Département sera là, présent, et agira aux côtés des acteurs du territoire, aux côtés des habitants.

La solidité budgétaire que je vous décrivais voici quelques instants nous permet d'augmenter, parfois très sensiblement, les crédits dans bon nombre de nos politiques :

- **+ 6M€** pour les personnes âgées et le handicap ;
- **+ 5M€** pour la protection de l'enfance ;
- **+ 6M€** pour l'aménagement du territoire ;
- **+ 3M€** pour la réussite scolaire de nos collégiens ;
- **+ 5M€** pour le développement des infrastructures et des mobilités douces

**En 2023, priorité réaffirmée pour la Transition écologique** : je ne citerai pas, de peur de vous lasser (*ou de vous convaincre !*), ce qui a déjà été fait dans ce cadre. Le Département se veut être **une collectivité exemplaire et partenaire**.

**Exemplaire**, car nous avons la capacité d'agir dans les compétences qui sont les nôtres : 80M€ sont ainsi prévus sur ce mandat dans l'amélioration et la sobriété énergétique, dans l'isolation, dans les raccordements aux réseaux de chaleur ou dans le remplacement des chaudières, dans la télégestion des consommations de fluides, dans la production d'énergie photovoltaïque sur les toits de nos bâtiments... C'est 40% de plus que lors du précédent mandat.

**Partenaire**, car nous savons l'attente des collectivités locales et des ménages pour lutter contre la précarité énergétique. C'est la raison pour laquelle plusieurs mesures phares seront déployées au cours de l'année 2023 :

- Pour les communes, tout d'abord, avec la **création d'un 6<sup>ème</sup> axe prioritaire** dans le cadre de notre politique territoriale de plus de 50M€ jusqu'en 2024, axe spécifiquement fléché sur la rénovation énergétique des logements communaux ;  
Nous augmentons notre capacité d'intervention pour **soutenir les communes durement touchées par des événements climatiques exceptionnels**, dont l'intensité et la fréquence augmentent. J'adresse, une nouvelle fois, mes pensées aux habitants de Conty, qui mettra plusieurs mois à se remettre de la tornade du 23 octobre. Je suis fier que nous ayons unanimement décidé d'apporter le soutien du Département à la commune et à la CC2SO ;
- Pour les intercommunalités, ensuite, nous proposons dans ce Budget 2023 la **création d'un nouveau fonds mobilisable** par l'ensemble des EPCI pour faciliter la réalisation d'une thermographie aérienne, permettant d'identifier les déperditions énergétiques des logements et des bâtiments publics ;

- Pour les ménages, enfin, avec des actions concrètes :
  - Une multiplication par 5 des **crédits dédiés à la conversion des véhicules au bioéthanol** ;
  - **un accompagnement renforcé au montage des dossiers de rénovation thermique des logements**, avec la volonté ici d'aider les Samariens dans les « méandres » des procédures, parfois si compliquées qu'elles découragent même les plus convaincus ;
  - **et la création d'un fonds d'avance dédié aux ménages aux revenus modestes** pour leur permettre de sauter le pas dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique qui, à terme, se traduisent par des factures allégées.

Le Département continuera par ailleurs de s'engager pour la **biodiversité** et la **protection de l'environnement**, à travers le développement de ses espaces naturels sensibles, comme nous nous engagerons encore plus fortement dans les mobilités douces au travers du Schéma départemental cyclable, approuvé en 2022, ou de l'aide aux communes pour la création de pistes cyclables.

Je profite de cet instant pour remercier celles et ceux qui ont participé voici quelques semaines à une formation autour de la « *Fresque du climat* » : un exercice aussi passionnant que déroutant, qui montre **l'urgence d'agir en profondeur** pour limiter les effets du réchauffement climatique.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de l'Assemblée départementale, dans son ensemble, pour la co-construction d'actions vertueuses : c'est le sens du groupe de travail qui s'est tenu en fin d'année 2022. Il démontre, s'il le fallait encore, **la « main tendue » de cette majorité** pour inscrire plusieurs des propositions dans le concret.

Dans un tout autre domaine, le Budget primitif 2023 sera également l'occasion d'adopter le **Schéma unique des Solidarités**. Il est le premier Schéma transversal pensé autour de la vie quotidienne des personnes : l'emploi, le logement, l'accès aux droits, le bien vivre à domicile, l'accès aux sports et aux loisirs, à la citoyenneté... c'est une démarche résolument innovante pour notre collectivité, avec une volonté réelle de sortir d'une logique verticale, en silo.

Nul doute que ce document-cadre, engageant le Département autour de 5 orientations claires, concourra à **apporter des réponses portées par le Département**, avec ses partenaires.

Il fait bon vivre dans la Somme : contribuons donc au mieux-vivre, et surtout au vivre-ensemble.

**Le vivre-ensemble, c'est, au-delà des mots, un véritable enjeu de société.**

En tant que collectivité de proximité, chef de file des solidarités humaines et territoriales, notre tâche est immense. C'est nous interroger, en permanence, sur l'efficacité et la pertinence de nos actions. C'est savoir donner du sens dans ce que l'on fait, dans une société qui parfois est en mal de repères. C'est agir, avec efficacité et agilité, pour répondre aux besoins de notre population.

C'est pourquoi les actions nouvelles ou renforcées dans ce projet de Budget sont nombreuses. Certaines sont mêmes inédites à l'échelle nationale.

Dans le domaine de l'insertion et du retour à l'emploi, tout d'abord. Vous le savez, **le département de la Somme a été retenu, avec 18 autres territoires, par le Gouvernement pour porter l'expérimentation relative à l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA.**

C'est une chance, *chers collègues*, car nous allons pouvoir tester de nouvelles modalités d'accompagnement, avec un suivi renforcé pour les nouveaux entrants dans ce dispositif.

Non, nous n'allons pas remettre au « *travail forcé* » Jean-Pierre, 58 ans, souffrant de multiples problèmes de santé, abîmé par une carrière pénible, comme certains d'entre vous, malheureusement, ont pu le dire ou l'écrire ces dernières semaines... 50% des allocataires du RSA ont moins de 40 ans. 20% aux moins de 30 ans, ils n'ont pour beaucoup, jamais travaillé.

**Je le dis haut et fort : vivre du RSA n'est pas une vie pour ceux qui en vivent !**

Il est de notre responsabilité d'accompagner ces personnes, en situation de fragilité, vers le retour à l'activité, parfois même à la dignité, et vers l'emploi.

Je tiens à souligner le travail constructif que nous menons avec les services de Pôle emploi. Ensemble, **nous avons retenu le territoire des « Hauts de Somme », comprenant Albert et Péronne**. Il est le territoire le plus propice à la réussite de l'expérimentation : un bassin d'emploi dynamique, avec l'aéronautique et l'agroalimentaire, mais aussi la possibilité de mobiliser immédiatement les acteurs en place, que ce soit du côté du Département, de Pôle emploi, des entreprises ou associations d'insertion déjà prêtes à s'engager à nos côtés.

Ce suivi renforcé de nos bénéficiaires consistera en 15 à 20 heures d'actions d'insertion par semaine, autour du renforcement des savoirs de base, de la découverte des métiers au sein des entreprises, ou encore de l'accès au numérique.

En complément de cette expérimentation nationale, menée dans l'Est, nous allons tester une **déclinaison locale, dans l'Ouest cette fois, avec une opération de « mise à l'emploi » en Picardie maritime**.

**Elle permettra d'intensifier les recrutements dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration sur la côte picarde**. Les besoins sont immenses. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette « mobilisation générale » que j'appelle de mes vœux.



**Entre janvier et septembre 2022, ce sont 5 000 bénéficiaires du RSA dans la Somme qui ont retrouvé un emploi** (4 998 précisément). Même si nous pouvons tous nous satisfaire ici de ces chiffres, preuve d'une belle dynamique, je n'oublie pas non plus les 48 500 demandeurs d'emploi pour lesquels nous devons nous mobiliser afin de les accompagner.

Le travail avant tout, l'accès à une vie autonome et digne, voilà ce que nous souhaitons pour les Samariens. **Certains proposent des chèques. Nous proposons des emplois.** Je l'assume, et j'en suis fier.

*Chers collègues,* le **vivre-ensemble**, c'est bien sûr agir pour accompagner les Samariens à tous les âges de la vie.

Le Budget 2023 consacrera, et c'est historique, plus de 93 M€ pour la **protection de l'enfance**. L'ouverture (tant attendue) d'une Maison des adolescents à l'Est se profile avec des interventions à Péronne, Ham, Montdidier et Albert pour toucher davantage de jeunes publics. À l'Est sera également créé, en protection de l'enfance, un nouveau Lieu de vie, ces structures collectives de petite taille proposant un accueil protecteur aux jeunes les plus vulnérables. 10 places d'accueil familial dédiés à l'accueil d'urgence vont être créés et 10 autres pour l'accueil de jour. Le développement de « tiers dignes de confiance » comme alternative au placement sera également un point fort. Notre budget nous permet, aujourd'hui, d'exécuter les placements et les mesures d'AEMO sans délai, à l'exception de certaines situations extrêmement complexes de grands adolescents.

Pour cette politique si sensible qu'est la protection de l'enfance, je viens de saisir Monsieur le Préfet afin de **mettre en place dans la Somme le Comité départemental de la protection de l'enfance**, nouvelle instance créée par décret il y a quelques jours. Ce comité, co-présidé par le président du Conseil départemental et le Préfet, permettra de mettre autour de la table l'ensemble des acteurs concernés, de la Justice à l'ARS, en passant par la Caf ou la PJJ.

Les Départements ont de grandes attentes sur cette nouvelle gouvernance, alors qu'ils sont trop souvent laissés seuls, confrontés aux carences des autres secteurs.

*Je ne reviendrai pas sur la surprise qui fut la mienne de découvrir la saisine par voie de presse de la Défenseure des Droits au sujet de l'ASE. Le Département de la Somme, maintenant saisi officiellement, répondra dans le temps imparti. Je souhaitais naturellement vous en informer.*

Nous accentuerons nos efforts pour notre **jeunesse**, au travers notamment du Budget participatif pour la réussite scolaire et l'inclusion. En parlant de réussite scolaire, les **collégiens** recevront cette année encore le « Chéquier collégien » d'une valeur totale de 80 €. Outre les travaux de modernisation et de maintenance, sans oublier l'avancement des projets pour les collèges Charles Bignon à Oisemont et Rosa Parks à Amiens, le Département finalisera en 2023 son plan « casiers » dans les établissements, continuera de développer les circuits-courts dans ses restaurants scolaires et proposera une nouvelle aide intitulée « De la Somme à la Seine » pour faciliter l'organisation de sorties culturelles ou artistiques à Paris pour les élèves.

*Nous débattons, également, du projet d'évolution de la sectorisation des collèges publics. Un projet mûr, lancé depuis 2018, qui a fait l'objet de nombreux temps de concertation et qui améliorera à la fois les conditions d'accueil et la réussite scolaire des collégiens de ce département.*

Avec le lancement de la nouvelle programmation du FSE+ qui permettra d'accompagner nos projets avec le concours de l'Europe, la collectivité renforcera sa **dynamique d'insertion professionnelle**. Nous reconduirons l'accueil de jeunes apprentis au sein de la collectivité. La voie professionnelle est à encourager et le Département y prend toute sa part. Nous accueillerons également des jeunes adultes issus de l'aide sociale à l'enfance, des bénéficiaires du RSA, par la conclusion de contrats aidés, mais aussi des travailleurs en situation de handicap.

Le **Handicap**, justement : vous connaissez mon engagement plein et entier, au Département comme au niveau national, en tant que président du groupe « Autonomie et Handicap » auprès des Départements de France. Nous pouvons tous être fiers que la Somme soit reconnue aujourd'hui comme un territoire pilote, expérimentateur, précurseur sur de nouvelles approches.

**L'Accord de Méthode, signé avec l'État le 17 février 2022, connaîtra de belles concrétisations en 2023** : 5 collèges de la Somme accueilleront, à la rentrée prochaine, des élèves d'IME grâce à des plateformes médico-sociales au sein des établissements. Cette approche est inédite. Par ailleurs, l'inclusion professionnelle de personnes en situation de handicap à l'Hôtel \*\*\* restaurant du Cap Hornu montera encore en puissance, le site accueillant déjà 6 travailleurs d'ESAT au sein de ses effectifs.

*Je remercie ici le Gouvernement et la Ministre déléguée en charge de ces questions, Geneviève Darrieussecq, pour leur écoute et leur confiance.*

*La Ministre nous fera d'ailleurs l'honneur de venir dans la Somme le 30 janvier prochain pour voir comment, ici dans le département, nous construisons pas à pas une société plus inclusive dans laquelle chacun à sa place.*

**L'autonomie des personnes âgées** retient elle aussi toute notre attention. Je le disais il y a quelques instants, le bien vieillir est essentiel, en établissement comme à domicile. Le Département s'engagera en 2023 dans des politiques plus volontaristes en la matière avec notamment, pour les personnes âgées et handicapées :

- **La revalorisation de la PCH et de l'APA pour les personnes qui emploient directement des auxiliaires de vie sans passer par un service.** Pour la PCH, il s'agit de proposer un tarif plus élevé que le tarif réglementaire national, car j'entends pleinement les appels au secours des associations, depuis plusieurs mois ;

- Toujours dans le cadre de l'APA et de la PCH, la **création d'une aide pour la prise en charge des indemnités de fin de contrat des auxiliaires de vie en cas de décès de l'employeur ou d'aléas** (dispositif inédit en France !) ;
- Le développement de **l'habitat inclusif** ;
- La poursuite des **investissements dans les EHPAD de la Somme** au bénéfice de nos seniors, pour plus de 5M€ ;
- Ou encore, l'organisation d'actions et d'événements tout au long de l'année pour mieux **faire connaître les métiers du médico-social, pour les valoriser, pour donner aux jeunes l'envie de s'engager** dans ces carrières, dans la lignée des premières *Assises de l'accompagnement* organisées le 15 novembre dernier.

**Forts de ces engagements dans les solidarités humaines, nous serons aussi au rendez-vous pour améliorer le cadre de vie des Samariens.**

Dans la **sécurité**, tout d'abord : la contribution du Département pour le fonctionnement du SDIS 80 sera en hausse d'un million d'euros en 2023, pour être portée à 27M€. Côté investissement, nous participerons à hauteur de 35% dans la construction de nouveaux centres d'incendie et de secours (comme à Conty, Nesle...) et Bernaville dont le chantier commence enfin !

Les **projets structurants** seront par ailleurs soutenus : le canal Seine-Nord Europe, le déploiement de la fibre optique partout sur le territoire, mais aussi et surtout de nouvelles opérations dans le cadre du programme « Vallée de Somme, Vallée idéale ». Abbeville, Eaucourt-sur-Somme, Pont-Rémy, Long, Amiens, Lamotte-Brebière, Corbie, Etinehem-Méricourt, section Offoy - Saint-Simon, Eppeville, Ham... les projets ne manquent pas ! Nous aurons l'occasion d'y revenir au travers du rapport dédié à cette belle ambition, vertueuse et fédératrice.

Côté **aménagement du territoire**, 2023 sera l'année des premiers financements aux communes pour la sécurisation de leurs traverses. Au-delà de l'attente forte des élus comme des habitants, c'est là encore un engagement tenu.

Les **infrastructures**, qu'elles soient routières, fluviales ou portuaires, feront l'objet d'un haut niveau d'investissement pour répondre aux usages du territoire, avec notamment le concours de l'IDRRIM et du CEREMA.

Cet effort continu de la collectivité se retrouvera également dans nos actions en matière de **développement agricole**. La Somme est une terre d'excellence pour l'agriculture et pour l'élevage. Le Département est conscient des problématiques rencontrées par la profession et soutiendra, dans la mesure de ses compétences, ce secteur crucial pour maintenir les dynamiques socio-économiques en milieu rural. La session nationale des Jeunes Agriculteurs dédiée au renouvellement des générations en agriculture (RGA) se tiendra justement dans quelques jours en Baie de Somme, et plus précisément à Saint-Valery (*quelle bonne idée !*), avec le concours du Département.

Le vivre-ensemble, c'est enfin la **culture** et le **sport**. 2023 sera une grande année culturelle ! Avec plus de 8M€, le Département met les moyens pour que la culture rayonne. Le succès de l'itinérance *Molière à la source* nous invite à renouveler l'expérience. William Shakespeare, en déambulation artistique, et La Callas, au Centre culturel départemental de Saint-Riquier, seront cette année à l'honneur. Le *Printemps du Département* sera reconduit et un Festival d'été « grand public » est en préparation.

Dans le cadre de la **stratégie Somme 24**, nous allons mettre plus de sport dans le quotidien des Samariens. Le Département est partenaire de tous les sports, qu'ils soient amateurs ou professionnels. Cette volonté s'incarnera par exemple dans nos réflexions autour du handisport mais aussi dans la relance de notre soutien aux clubs professionnels qui font la renommée de la Somme dans tout l'hexagone. Ce Budget 2023 va par ailleurs permettre d'acter une nouvelle aide à l'organisation de manifestations sportives, en perspective notamment des Jeux Olympiques et Paralympiques de *Paris 2024*. Nous avons grand espoir que nos 20 sportifs du *Club Somme 24* soient récompensés de leurs efforts.

Par ailleurs, le Département va soutenir fortement la relance d'une course à pied en Baie de Somme, dès 2023.

Tous ces projets, toutes ces actions, font aussi **l'attractivité touristique de notre territoire**. Nous resterons aux côtés de l'agence Somme Tourisme pour la mise en œuvre de ses activités, et une nouvelle aide sera mise en place pour soutenir les manifestations d'envergure dans notre département.

**Un Budget fort, des priorités claires, des actions nouvelles.**

**Voilà, mes chers collègues, ce que nous vous proposons pour 2023.**

Rappelons-nous que le Budget primitif 2022 avait été adopté à l'unanimité. Je n'oublie pas, et sûrement vous non plus, que nous avons su travailler ensemble, de manière constructive, au service des Samariennes et des Samariens durant l'année écoulée.

**Je tiens donc à vous remercier pour l'esprit constructif avec lequel nous œuvrons, et je souhaite sincèrement que ce Budget 2023 puisse permettre la poursuite du consensus et du dialogue qui fait tant honneur à notre Assemblée.**

Pour conclure, permettez-moi à cet instant de renouveler, en votre nom à tous, mes remerciements aux quelques 3 000 agents de notre collectivité, pour leur mobilisation quotidienne dans la diversité de leurs métiers. J'aurai l'occasion de leur dire cela de vive voix jeudi, à l'occasion de la cérémonie de vœux.

Au travers de nos décisions, c'est à eux que revient la mission de réaliser, sur le terrain, l'ambition que nous portons pour ce beau département de la Somme. Je sais pouvoir compter sur eux, comme je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous.

Je vous remercie.